

3

Évolution des pratiques physiques et sportives

Les Français sont-ils sportifs et si oui, comment pratiquent-ils le sport ? Et s'ils ne sont pas à proprement parlé sportifs, peut-être sont-ils au moins physiquement actifs ? Dans tous les cas, soutiennent-ils la comparaison avec leurs voisins européens et avec les autres nations développées ? Quelles sont les meilleures méthodes pour répondre à ces questions ? Voilà des questionnements réguliers concernant l'évaluation du niveau de pratique physique et sportive en France. On peut faire remonter l'origine de ces interrogations aux années 1980. Depuis les premiers éléments de quantification proposés par l'Insee en 1967, les sondages commandés par la presse ou par les industriels du sport et les enquêtes lancées par les administrations (du sport, de la santé publique et des statistiques nationales) ont apporté leurs contributions. Ce souci de mesure est bien sûr lié à la volonté d'apprécier les changements survenus dans le domaine du sport depuis les années 1960, mais aussi d'évaluer les effets des politiques sportives mises en œuvre à partir de cette époque. Plus récemment, les préoccupations de santé publique ont aussi poussé au développement d'enquêtes sur l'activité physique et amené la mise en œuvre de nouveaux instruments de mesure. Les relations entre pratique physique et santé représentent également une préoccupation importante dans les pays voisins ou aux États-Unis. Dans ce pays, par exemple, les données sur l'activité physique produites dans *A Report of the Surgeon General*, paru en 1996 (*US Department of Health and Human Services, 1996*), ont conduit à une large mobilisation durant cette période (*US Department of Health and Human Services, 1996*).

Malgré la multiplication des données, la comparaison entre les pays ou entre les périodes est toutefois rendue difficile par la diversité des définitions utilisées dans les différents pays, voire dans un même pays, selon les moments et selon les institutions qui réalisent l'enquête. Les évaluations disponibles proviennent en effet de sources diverses qui font reposer leurs estimations sur des définitions différentes :

- de la réalité observée (sport ou activité physique) ;
- du phénomène qu'on veut mesurer (niveau d'activité ou taux de pénétration des disciplines) ;

- de la période de temps prise en considération (semaine ou année).

Cette diversité conduit à l'existence d'estimations variables, mais qui toutes pointent vers un écart entre l'activité déclarée et les recommandations des instituts de santé publique : une part importante des Français, des Européens ou des Américains sont en dessous du seuil d'activité considéré comme nécessaire à un bon état de santé. De plus, parmi les pratiquants, les types de sport, les formes d'encadrement et les motivations peuvent constituer des sujets de préoccupation en raison des risques qu'ils font courir aux individus.

Mesures de la pratique

La première enquête, en population générale, sur les pratiques sportives des Français, réalisée par l'Insee, remonte à 1967 (Insee, 1970). Elle estimait alors que 39 % des Français âgés d'au moins 14 ans se livraient à un sport. L'enquête réalisée en 2000 par l'Insep et le ministère de la Jeunesse et des Sports évaluait à 36 millions le nombre de personnes s'adonnant à une activité physique ou sportive, soit 83 % des Français de 15 à 75 ans, et donc mettait en évidence une croissance tout à fait impressionnante (Ministère des Sports et coll., 2002). Mais en même temps, on constate des écarts importants entre des enquêtes réalisées dans une même période. Ainsi, l'enquête Insee de 1983 compte 43 % des Français comme sportifs (Garrigues, 1988) quand celle de l'Insep (Institut national du sport et de l'éducation physique) de 1985 en dénombrait 73 % (Irlinger et coll., 1988). Pour la dernière décennie, l'Inpes (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) avec le Baromètre santé 2000 évaluait à 42 % des Français âgés de 12 à 75 ans le pourcentage de sportifs (Guilbert et coll., 2001) et celui de 2005 à 58 %, mais seulement 46 % de personnes ayant une activité physique entraînant des bénéfices pour la santé (Escalon et coll., à paraître). On notera enfin que l'enquête 2003 menée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, le ministère de la Culture et l'Insee (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et coll., 2005) donne le chiffre de 71 % pour la pratique sportive auquel s'ajoutent les 14 % de pratiques physiques dites utilitaires, comme le fait d'aller travailler en vélo, ce qui donne encore un taux global supérieur à 80 % de Français physiquement actifs (tableau 3.I).

Tableau 3.1 : Évaluation du taux des pratiques physiques et sportives des Français à travers les sondages 1967-2003

| Année | Enquête | Période prise en compte | Tranches d'âges | Taille de l'échantillon | Taux de pratique physique ou sportive |
|-------|---------------|-------------------------|-----------------|-------------------------|---|
| 1967 | Insee | Année écoulée | 14 ans et + | 5 895 | 39 % |
| 1979 | Sofres | Année écoulée | 18 ans et + | 1 000 | 30 % |
| 1983 | Insee | Année écoulée | 18 ans et + | 7 380 | 43 % |
| 1985 | Insep | Année écoulée | 12 ans et + | 3 000 | 73 % |
| 1987 | Insee | Année écoulée | 14 ans et + | 10 878 | 48 % |
| 1994 | Credoc | Année écoulée | 14-65 ans | 1 000 | 68 % |
| 1997 | BVA | Année écoulée | 15 ans et + | 1 000 | 44 % |
| 2000 | Insep - MJS | Année écoulée | 15 ans et + | 6 526 | 61 % (réponse spontanée) 83 % (après relance) |
| 2000 | Cfes | Semaine écoulée | 12 ans et + | 13 685 | 42 % |
| 2003 | Insee - MJSVA | Année écoulée | 15 ans et + | 5 626 | 71 % 84 % (activité « utilitaire ») |
| 2005 | Inpes | Semaine écoulée | 15 ans et + | 30 000 | 58 % (pratique habituelle d'un sport) 46 % (activité physique suffisante) |

Définition de l'activité physique et sportive

Certes, on pourra relever entre les enquêtes des différences concernant les tranches d'âge interrogées (de 12, 14 ou 15 à 65 ou 75 ans) ou encore le fait que les informations relatives à la pratique physique et sportive soient enregistrées au moyen de questionnaires portant sur d'autres sujets comme l'habillement ou les loisirs. Mais on peut considérer que le facteur le plus important est celui de la définition de ce que les enquêteurs entendent par le terme sport et la formulation de la question qui en découle.

Ainsi, l'enquête ministère des Sports-Insep 2000 (Ministère des Sports et coll., 2002) demandait d'emblée aux personnes interrogées si elles avaient pratiqué au moins une fois dans l'année une activité physique ou sportive, puis relançait celles qui avaient répondu négativement à cette première question. En cela, il s'agissait de reprendre le mode d'interrogation adopté dans l'enquête Insep de 1985 (Irlinger et coll., 1988) et de se donner une idée la plus complète possible de la palette des activités physiques qu'on pouvait pratiquer. Les résultats auraient bien sûr été différents si on s'était contenté de la première réponse ou si l'on avait demandé si les gens avaient fait du sport, sachant que le mot « sport » renvoie à des représentations cul-

turelles qui sont loin d'être partagées par tous ceux qui pratiquent une activité physique (Ministère des Sports et coll., 2002). Les différentes estimations mesurent en effet différentes manières de définir le sport et l'activité physique et traduisent différents objectifs. On peut, par exemple, principalement s'intéresser à l'activité sportive encadrée. Il existe en effet des définitions institutionnelles du sport selon lesquelles les seuls sportifs sont les licenciés appartenant à un club (During, 2002). À ce titre, la population sportive s'élèverait aujourd'hui à environ 15 millions de personnes sur l'ensemble de la population, 11 millions dans l'enquête 2000 puisque l'interrogation ne portait que sur les 15-75 ans et qu'une bonne partie des licenciés ont moins de 15 ans. Mais on comprend bien que si on se limite à cette seule population, on ne tient pas compte de ce qui paraît être la nouveauté du fait sportif depuis une trentaine d'années, à savoir qu'il existe un nombre considérable d'individus qui jouent régulièrement au football, sillonnent en courant les bois et les parcs, s'étendent physiquement dans les salles de fitness ou parcourent les sentiers de grande randonnée. En effet, ces pratiquants n'ont pas de licence et ne participent pas à des compétitions officielles. Par ailleurs, des préoccupations de santé et de bien-être peuvent pousser des personnes à se livrer à une activité physique régulière, et non à du sport. Même si on demande, pour être plus large, si les personnes ont fait un sport, comme dans l'enquête Insee de 1983, on risque de ne retenir que ceux qui se livrent à des activités qu'on considère généralement comme des sports, jouer au basket-ball ou au tennis par exemple, sans être membre d'un club. Inclure ces sportifs augmenterait le taux de pratique, mais moins que si on parle d'activité physique ou sportive, comme dans les enquêtes de l'Insep de 1985 et 2000.

Pour rendre compte de la nouvelle réalité de l'engagement des individus dans des pratiques physiques, les chercheurs de l'Insep et du ministère de la Jeunesse et des Sports depuis l'enquête de 1985, ont voulu, mesurer le taux de pénétration dans la société française des différents sports ou pratiques physiques. On ne tient alors plus compte seulement des sportifs au sens rigoureux ou institutionnel du terme, mais des personnes qui consacrent une partie non négligeable de leur temps, de leur budget et de leur énergie à une activité physique mettant souvent en application un modèle sportif, mais pas toujours quand il s'agit de la chasse, de la pêche ou de la ballade dominicale. Doit-on, en effet, les ignorer sous prétexte que la dépense physique est mineure, qu'il n'y a pas de compétition organisée ou qu'elle est l'objet d'une réprobation morale, comme la chasse ? Il est certain qu'en prenant en compte ces activités, on court le risque de majorer la participation des personnes dont la pratique est occasionnelle. Toutefois, ceci permet d'évaluer les différentes modalités d'investissement dans les activités physiques à partir du type de pratique, de la fréquence déclarée et des formes d'engagement sociales ou institutionnelles.

La question de la sur- ou de la sous-évaluation est posée dès lors qu'on prend en compte les activités physiques et sportives ou seulement le sport. Elle est

aussi posée si on prend comme période de référence l'année écoulée ou la semaine. Ainsi, les enquêtes Insee (1967, 1983 et 1987) et Insep (1985 et 2000) ont interrogé sur les activités pratiquées dans les douze derniers mois. Il y a alors le risque d'oubli, que l'on dépasse en posant éventuellement une question pour savoir si les personnes n'ont rien oublié ; il y a aussi le risque d'une mauvaise appréciation du temps consacré. En revanche, l'avantage est de pouvoir prendre en compte la diversité des activités physiques ou sportives d'un individu au cours d'une année. De son côté, le Baromètre santé, en interrogeant sur la quantité de temps passée à faire du sport ou une activité physique durant la semaine écoulée (Guilbert et coll., 2001), privilégie les pratiques régulières, mais est plus proche de la réalité des quantités de temps passées à faire une activité physique. On comprend ainsi que les estimations de pratique globale produites par le Baromètre santé soient inférieures à celles données par les différentes enquêtes du ministère des Sports, de l'Insep ou de l'Insee.

Pénétration des activités physiques et sportives ou intensité des activités physiques

Les dispositifs adoptés par l'Insee ou l'administration du sport ne mesurent pas l'intensité des pratiques, encore moins la dépense énergétique. Pour des raisons qui relèvent d'objectifs de santé publique, l'Inpes, avec le Baromètre santé, vise à évaluer un niveau d'activité physique. Dans ce cadre, il est distingué des activités de travail et des activités de loisir, elles-mêmes divisées en activités intenses, dont le sport fait partie, et activités modérées, tandis qu'est fixée une durée minimum de dix minutes en deçà de laquelle l'activité n'est pas prise en compte. De cette façon il devient possible de comparer l'activité physique de la population considérée à celle des pays qui ont adopté ce type de mesure, l'*International Physical Activity Questionnaire* (IPAQ) et d'évaluer le niveau de pratique par rapport aux recommandations proposées par les différents organismes de santé publique. Ainsi, l'enquête 2005 du Baromètre santé (Escalon et coll., à paraître) estime que moins de la moitié des Français âgés de 18 à 65 ans (45,7 %) a pratiqué, au cours des sept derniers jours précédant l'enquête, une activité physique à un niveau entraînant des bénéfices pour la santé. Les 19 % de personnes qui ont pratiqué plus de deux heures une activité intensive dans la semaine s'opposent aux 42 % qui ont pratiqué moins de 10 minutes. Outre la précision de la mesure, ce type d'interrogation a le mérite de rappeler que le travail est une source importante d'activité physique (Proper, 2006) et d'accumuler les données permettant de comprendre les rapports existants entre activité sportive, activité physique, sédentarité et obésité (Oppert, et coll., 2006). Le tableau 3.II donne quelques exemples des différentes questions qui peuvent être posées selon les enquêtes.

En mettant en regard les deux principales enquêtes réalisées, en France, en population générale, on arrive ainsi à ce qui peut paraître un paradoxe, à savoir constater que, en 2005, un peu plus de 80 % des Français âgés de plus de 15 ans se sont livrés dans l'année à une activité physique ou sportive, tandis qu'on peut estimer que plus de la moitié de la population a une activité physique insuffisante si on la réfère aux conseils des divers organismes nationaux et internationaux de santé publique (Blair et coll., 1993 ; Conférence ministérielle, 2006).

Tableau 3.II : Exemples de questions posées dans différentes enquêtes

| | Première question | Question éventuelle de relance ou de précision |
|---|---|---|
| <i>Australian Sports Commission, 2001 et 2006</i> | « Durant les 12 derniers mois, avez-vous participé à des activités physiques pour l'entraînement, le loisir ou le sport ? » | |
| Insep, 2000 | « Dans les 12 derniers mois, avez-vous pratiqué une activité physique ou sportive (à l'exception des cours obligatoires d'éducation physique) ? » | Pour ceux qui ont répondu « non » à la question précédente : « Êtes-vous sûr de ne pas avoir ... (proposition d'une liste d'activités) ? » |
| Insee, 2003 | « Au cours des douze derniers mois, y compris pendant vos vacances, avez-vous pratiqué même occasionnellement une de ces activités (proposition d'une liste de 27 activités physiques et sportives) ? » | Plusieurs questions portant sur les moyens de transport |
| Baromètre santé, 2005 | « Hier, avez-vous fait des activités physiques intenses comme porter des charges lourdes, faire du VTT ou jouer au football ? Merci de ne pas inclure la marche » | Plusieurs questions sur la pratique sportive : « Parmi ces activités intenses ou modérées, avez-vous pratiqué un sport ? », « Au cours des sept derniers jours avez-vous pratiqué un sport ? », « Habituellement faites-vous du sport ? » |
| Eurobaromètre, 2004 | « Combien de fois vous êtes-vous entraînés ou avez-vous pratiqué du sport ? » | |

Nomenclature en France et à l'étranger

L'utilisation du questionnaire IPAQ correspond à la volonté de se donner des protocoles communs de mesure pour les différents pays, ici dans le cadre des campagnes de santé publique. Elle se situe dans la suite des conclusions du *Report of the Surgeon General (US Department of Health and Human Services, 1996)* et des objectifs du programme *Healthy People 2000*²⁴

qui définissaient les objectifs de santé publique pour la société américaine et distinguaient « activité physique modérée », incluant le fait de marcher dans les actes de la vie quotidienne, de monter les escaliers, de faire le ménage et « activité physique vigoureuse » qui pouvait alors inclure le sport, la danse ou le fait de porter des charges lourdes. L'Eurobaromètre dans certaines de ses livraisons, par exemple celle produite par la Commission Européenne (*European Opinion Research Group*, 2003), utilise le questionnaire IPAQ pour évaluer la prévalence de l'activité physique en Europe. Pour d'autres, telles qu'elles apparaissent dans Bottenburg et coll. (2005), les mesures d'activité physique s'appuient sur une échelle de fréquences classique (« jamais », « une fois dans l'année », « combien dans les quatre dernières semaines »...). De son côté, *Sport England* (*Sport England Communication*, 2006) semble s'orienter vers des mesures inspirées du questionnaire IPAQ, mais appliquées uniquement au domaine du loisir. On ajoutera que ces enquêtes ont en commun d'utiliser une définition élargie du sport, comme activité physique récréative, semblable à celle utilisée dans les enquêtes de l'administration française du sport.

Idéalement, il faudrait pouvoir lier des questionnements concernant l'activité physique et sportive, qui correspondent à un besoin de vérifier l'efficacité des politiques publiques et l'impact du sport dans la société, à des interrogations sur la qualité et la quantité de l'activité telles que les enquêtes de santé publique sur l'impact sanitaire peuvent en inclure. D'autant qu'il y a un intérêt certain à lier ces préoccupations comme le montre l'exemple britannique. Dans les enquêtes de participation au sport, la Grande-Bretagne et l'Irlande font apparaître des taux de pratiques plus élevés que la France ou l'Italie (Bottenburg et coll., 2005), alors que les enquêtes de prévalence du surpoids ou des maladies cardiovasculaires les mettent en tête des pays victimes des effets de la sédentarité. Comme le proposent certains chercheurs, il faut prendre en compte le nombre mais aussi l'intensité des activités pratiquées, par exemple un individu peut simultanément augmenter son activité s'il ajoute la course au football mais avec une intensité faible pour ces deux pratiques. De plus, il est nécessaire de s'intéresser aux éléments de mode de vie comme l'activité physique quotidienne, les modes d'alimentation et les différentes pratiques de loisir (Smith et coll., 2004). C'est aussi le sens des études qui cherchent à établir les relations existant entre activité physique, sport et pratique de santé. Elles concernent par exemple les liens entre activité physique, sédentarité, obésité et consommation de produits psychoactifs (Escalon et coll., à paraître) ; les activités physiques liées au travail ou aux loisirs, les habitudes alimentaires et les risques cardiovasculaires (Oppert et coll., 2005) ; et pour les femmes, le fait de vivre en milieu urbain ou rural et d'atteindre le niveau d'activité physique bénéfique pour la santé (Bertrais et coll., 2004).

Activité physique et sportive en France

Plusieurs enquêtes réalisées dans les années 2000 semblent convergentes pour permettre un état des lieux des activités physiques et sportives en France.

Données générales

On prendra ici comme base descriptive l'enquête réalisée par l'Insep et le ministère de la Jeunesse et des Sports en 2000 (figure 3.1) pour les raisons suivantes : cette enquête a été prise en compte dans les comparaisons européennes ; elle a exploré le champ plus vaste des activités physiques ou sportives ; elle permet la comparaison avec d'autres enquêtes en population générale ; enfin, l'enquête réalisée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, le ministère de la Culture et l'Insee en 2003 n'en contredit pas les principaux résultats.

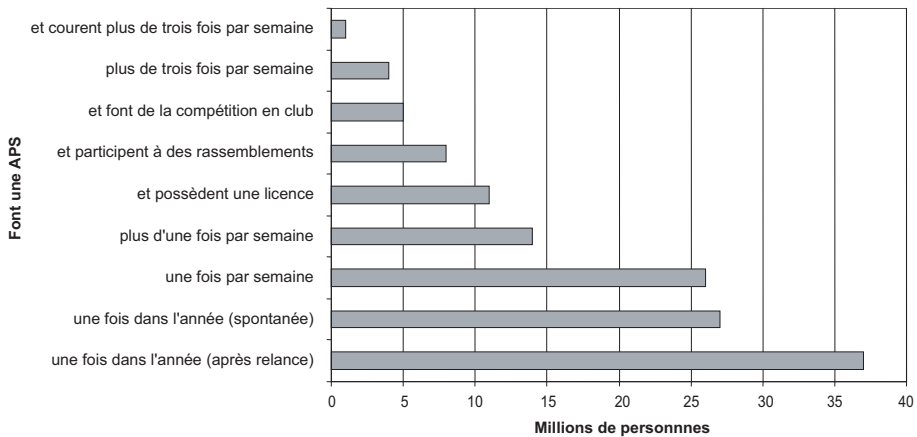


Figure 3.1 : Niveaux de participation aux activités physiques et sportives en France selon l'enquête Insep, ministère de la Jeunesse et des Sports en 2000

Selon cette enquête, en juillet 2000, 36 millions de Français âgés de 15 à 75 ans déclarent avoir pratiqué au moins une fois dans l'année une activité physique ou sportive (APS), soit 83 % de la population interrogée et une augmentation de 10 points par rapport à l'enquête de 1985. Ce qui avait été noté alors est bien confirmé, à savoir la massification de la pratique des activités physiques et sportives. Mais ces pratiques sont accomplies de façon plus ou moins régulières, plus ou moins intenses, plus ou moins assurées : si on exclut des activités qui peuvent paraître par trop éloignées du sport comme la ballade ou la chasse, on recense un peu plus de 31 millions au

lieu de 36 millions de personnes pratiquant des activités physiques et sportives ; si on ne prend en compte que ceux qui ont répondu spontanément, on est aussi autour de ce chiffre de 30 millions de pratiquants. De plus, pour 10 millions, cette pratique est occasionnelle, réalisée moins d'une fois par semaine. Les pratiquants réguliers, ceux qui font du sport au moins une fois par semaine, sont 26 millions, représentent 60 % de la population. Le nombre de ceux qui pratiquent plus d'une fois par semaine, soit 14 millions, est un peu plus élevé que le nombre de licenciés qui est de 11 millions. Les compétiteurs sont environ 9 millions et la pointe de la pyramide sportive est représentée par les 10 à 12 000 sportifs, professionnels et sportifs de haut niveau, consacrant l'essentiel de leur temps au sport. Sans doute devrait-on encore indiquer le nombre de ceux qui dans quelques activités emblématiques des nouvelles formes d'engagement sportif se livrent à une pratique physique ou sportive plus de trois fois par semaine, soit 600 000 coureurs ou joggers et 500 000 pratiquants de la musculation. On voit que le nombre de 60 % de pratiquants réguliers est proche des 58 % de personnes ayant pratiqué une activité physique intense du Baromètre santé 2005. En revanche, il est plus éloigné de l'estimation de l'Eurobaromètre 2004 (*European Opinion Research Group*, 2004) qui obtient le nombre de 43 %.

L'Étude nationale nutrition santé (ENNS), dont les premiers résultats ont été rendus publics en décembre 2007²⁵, fournit des données récentes sur l'activité physique à partir d'un échantillon national de 3 115 adultes (18-74 ans) et de 1 675 enfants (3-17 ans) vivant en France métropolitaine en 2006. Dans cette étude, la mesure de l'activité physique repose sur des données déclaratives recueillies par questionnaires : l'IPAQ (*International Physical Activity Questionnaire*) pour les personnes de 15 ans et plus, et le YRBSS (*Youth Risk Behaviour Surveillance System*²⁶) pour les adolescents de 11-14 ans. Les deux tiers des adultes (63 %) pratiquent l'équivalent d'un minimum de 30 min par jour d'activité physique modérée au moins 5 jours par semaine, avec une proportion comparable chez les hommes et chez les femmes. Ce volume d'activité physique est atteint chez 71 % des adolescents de 15-17 ans, les garçons ayant un niveau un peu plus élevé que les filles. Selon les données du questionnaire YRBSS, 60 % des adolescents de 11-14 ans (65 % des garçons, 55 % des filles) effectuent un minimum de 30 min par jour d'activité physique d'intensité modérée 5 jours par semaine tandis que 39 % des adolescents de 11-14 ans (45 % des garçons, 30 % des

25. Étude nationale nutrition santé (ENNS, 2006). Situation nutritionnelle en France en 2006 selon les indicateurs d'objectif et les repères du Programme national nutrition santé (PNNS). Institut de veille sanitaire, Université de Paris 13, Conservatoire national des Arts et Métiers. Décembre 2007. 74 pages. Rapport disponible sur le site Internet de l'InVS (www.invs.sante.fr)

26. Questionnaire utilisé par les CDC (*Centers for Disease Control and Prevention*) dans la surveillance des comportements à risque des adolescents aux États-Unis.

filles) pratiquent l'équivalent d'un minimum de 30 min d'activité physique chaque jour de la semaine. Par ailleurs, un questionnaire a été récemment développé par l'Usen (Unité de surveillance et d'épidémiologie nutritionnelle) pour les enfants de 3-10 ans²⁷. Environ un tiers des enfants de 3-10 ans pratiquent des jeux de plein air chaque jour. Par ailleurs, les deux tiers des enfants de 3-10 ans avaient pratiqué un sport en dehors de l'école et 82,5 % d'entre eux avaient eu un cours d'éducation physique la semaine précédant la passation de questionnaire.

Types d'activités pratiquées et objectifs de leur pratique

Lorsqu'elles posent la question de manière ouverte, « Quelle (s) activité (s) avez-vous pratiqué ? Citez les », les enquêtes font le constat d'une diversification des pratiques : ce sont plus de 200 dénominations qui ont été proposées par les personnes interrogées dans l'enquête Insep-MJSVA 2000, allant des différents jeux de boule aux sports de glisse en passant bien sûr par les sports collectifs et les différentes manières de marcher (de la ballade hygiénique au trekking).

Les activités les plus populaires sont, dans l'ordre, les marches, la natation, le vélo, avec chacune plus de 10 millions de pratiquants, suivies par les différentes formes de course à pied, les jeux de boules, les différentes formes de gymnastiques et les sports d'hiver. Dans ce classement, la première activité répondant à une partie des critères qui définissent le sport est le football avec cinq millions de pratiquants (pour près de 2 millions et demi de licenciés) et le second le tennis avec quatre millions d'adeptes (pour un peu plus d'un million de licenciés). Outre les activités de plein air comme les sports d'hiver, les marches et les activités aquatiques (à l'exception de la piscine) qui sont majoritairement pratiquées, on peut remarquer la place importante des sports collectifs. Plus de 10 millions de Français jouent au moins à un de ces sports avec environ 9 millions de pratiquants des sports de raquette et plus de trois millions de pratiquants des sports de glisse urbaine (*roller* ou *skate-board*) ou de pleine nature (les différentes formes du *surf*) (tableau 3.III).

27. Ce questionnaire simple a été validé contre accélérométrie sur une quarantaine d'enfants de cette tranche d'âge.

Tableau 3.III : Activités les plus populaires en France

| Activités | Nombre de Français qui déclarent avoir pratiqué l'activité au moins une fois dans l'année (%) |
|----------------------------|---|
| Marcher | 20 millions (55) |
| Nager | 14 millions (38) |
| Faire du vélo | 13 millions (34) |
| Courir | 6 millions (17) |
| Jouer aux boules | 6 millions (16) |
| Pratiquer une gymnastique | 5 millions (14) |
| Pratiquer un sport d'hiver | 5 millions (13) |
| Jouer au football | 5 millions (13) |
| Jouer au tennis | 4 millions (10) |

Il convient de noter que chacun des sports ou famille de sports cités ici doit se décliner selon les différentes modalités de la pratique : il faut distinguer, par exemple, la gymnastique sportive, pratiquée par les seuls membres des clubs, et les différentes formes de gymnastique d'entretien ; ou encore, dans les marches, il convient de voir que ce n'est pas la même chose de faire du *trekking* dans le Hoggar et de se balader le dimanche en famille. D'ailleurs, les profils de pratiquants sont différents : les adeptes du *trekking* sont jeunes, dotés de diplômes et de revenus relativement élevés tandis que la balade concerne des tranches d'âge plus élevées et des groupes appartenant aux catégories populaires.

Deux objectifs paraissent dominer l'entrée dans la pratique sportive. D'un côté la recherche du bien-être et d'un équilibre personnel sous la forme de préoccupations de santé ou de besoin d'exercice. De l'autre l'affirmation de la sociabilité, celle des liens familiaux ou amicaux, qui fait que même si le plaisir et le choix personnel sont donnés comme raisons principales de pratiquer, pour la majorité des personnes interrogées le sport est une pratique sociale (tableau 3.IV). Pour les deux tiers des personnes interrogées, le sport ou l'activité physique est une activité collective, même si on pratique un sport individuel. Le cadre social peut changer : certains sports se font plus volontiers en famille (les sports d'hiver), entre jeunes du même âge (le football ou le VTT) ou entre femmes (les gymnastiques), d'autres encore ne concernent que les membres de l'équipe dans le cas des sports pratiqués dans un cadre officiel. Ces attentes se situent loin devant la recherche de la performance ou de la compétition et encore moins celle du risque. La gymnastique sportive ou le cyclisme de compétition concerne une part infime des pratiquants des activités de gymnastique ou de cyclisme et plus de la moitié des footballeurs opèrent en dehors de tout cadre officiel de compétition.

Tableau 3.IV : Quelques unes des motivations de la pratique

| MS-Insep 2000 | Pratiquants concernés (%) | Baromètre santé 2000 | Pratiquants concernés (%) |
|----------------------|---------------------------|----------------------|---------------------------|
| Bien-être | 92 | Plaisir | 71 |
| Santé | 83 | Santé | 62 |
| Faire des rencontres | 64 | Rencontrer des amis | 38 |
| La gagne | 19 | Gagner | 8 |
| Le risque | 7 | Maigrir | 15 |

Cadre de la pratique du sport

Le palmarès des activités traduit le goût pour des pratiques dégagées d'obligation trop fortes, mais inscrites dans une préoccupation de bien-être. La transformation remarquable du cadre de la pratique sportive concerne le fait, constaté depuis le milieu des années 1980, d'une perte du monopole des fédérations sportives sur le développement des nouvelles modalités de pratique. On peut effectivement constater l'augmentation du nombre de licences délivrées par les fédérations entre 1950 et 2006 puisqu'on passe en cinquante ans de deux à quatorze millions. Mais on voit bien aussi que le nombre des pratiquants a augmenté plus vite que le nombre des licenciés. On considérait en 1985 qu'un pratiquant sur deux avait une pratique non institutionnalisée (Insee, 1987) ; aujourd'hui le rapport serait proche de un sur quatre. Même si, comme on l'a expliqué, l'interrogation de l'enquête Insee avait une définition plus restrictive de l'activité physique envisagée, le décalage reste sensible.

À la relativisation de l'association sportive comme cadre de la pratique s'ajoute la particularité du sport à l'école. En général, dans les enquêtes, la pratique physique ou sportive considérée est celle qui se fait en dehors des cours d'éducation physique obligatoires en collège et au lycée. Mais certaines études citées dans les grands rapports sur l'activité physique aux États-Unis mettent en avant le recours fréquent aux dispenses ou encore la diminution, pour des raisons diverses, des heures effectives d'exercice réalisées pendant les cours. Faute d'informations, on ne peut que faire la même hypothèse concernant les élèves français. Pourtant, ce sont les jeunes qui pratiquent le plus, et la relation entre pratique physique et sportive tout au long de la vie et niveau de diplôme est forte.

Les lieux de pratique fréquentés par les personnes interrogées suggèrent des motifs de pratiques et montrent qu'on se passe volontiers des installations sportives dédiées et donc qu'on manifeste une certaine distance vis-à-vis de l'institution sportive. Ainsi, est affirmé le goût du lien avec la nature, les deux tiers des activités sont choisies pour cette raison et pratiquées dans ce

cadre avec 63 % qui ont lieu en pleine nature, 47 % dans les espaces aménagés comme les parcs ou les parcours de santé et 34 % dans la rue. La fréquentation est moindre pour les activités qui nécessitent des équipements dont l'accès est payant comme les piscines (26 %) ou consacrés spécifiquement au sport comme les stades. Mais on ne peut pas considérer, comme il est souvent dit, que les pratiques qui se déroulent hors des lieux dédiés au sport sont sauvages ou libres. En effet, beaucoup d'entre elles ont pour cadre, certes la nature, mais c'est une nature socialisée (les chemins balisés ou les plages surveillées) par l'action des collectivités territoriales et des associations sportives (Ministère des Sports, 2002).

En effet, pour des raisons évidentes, certains sports sont principalement pratiqués en vacances : la voile, les sports d'eau douce, la glisse de neige ou de mer, le patinage et les sports d'hiver. D'autres sports sont associés à une détente comme le tennis de table qui se pratique, pour la majorité de ses pratiquants, de façon occasionnelle. Dans ce cadre, le support de l'association sportive apparaît facultatif. En revanche, d'autres activités physiques et sportives appellent un fort engagement du pratiquant qui peut être mesuré par la fréquence de la pratique, l'appartenance à un club ou à une association ou la participation à la compétition : par exemple, la danse et la gymnastique sont pratiquées au moins une fois par semaine par plus de 80 % des adeptes, 71 % des pratiquants d'arts martiaux sont inscrits dans un club et la moitié ou plus des rugbymen ou des athlètes font de la compétition (Ministère des Sports, 2002). L'univers des disciplines sportives et des activités physiques suggère l'existence de deux pôles : l'un est marqué par l'assiduité, voire un engagement fort, comme le rugby, les arts martiaux ou le handball ; l'autre est davantage lié aux temps de vacances et à la détente comme le ski, la voile ou le tennis de table.

Il y a peu de licenciés parmi les adeptes des activités les plus pratiquées, telles la marche, la natation, le vélo, les sports d'hiver ou la course à pied, mais aussi le patinage et le roller ou les sports de glisse. Ces activités reposent le plus souvent sur l'usage des espaces naturels ou urbains, nécessitant un minimum d'aménagement, ou sur des espaces aménagés mais très répandus, comme les piscines. La pratique de ces sports n'implique pas une formation technique ou un système de progression qui nécessitent l'appartenance à un club et la prise d'une licence alors que c'est le cas de l'équitation ou du judo par exemple.

Pour beaucoup de disciplines, le souci de santé et de bien-être a soutenu leur progression au-delà de 45 ans : ainsi, la notion de compétition est absente et la sociabilité familiale ou amicale est préférée aux contraintes de l'association. Rappeler ceci est simplement constater que des attentes émergentes (sociabilité, bien-être) portées par de nouvelles populations physiquement actives ne trouvent pas, sans doute, leur place dans les structures fédérales qui demeurent orientées vers la pratique compétitive.

Place des activités physiques et sportives dans la société

En quarante ans, le sport a pris une place de choix dans les loisirs des Français, aux côtés des autres pratiques culturelles. Les facteurs explicatifs de la croissance des pratiques physiques et sportives sont multiples : c'est la réduction du temps de travail et l'augmentation du pouvoir d'achat qui permettent le développement de nouveaux loisirs ; l'allongement de la scolarité et la présence du sport à l'école qui familiarisent avec l'activité physique et avec le discours sanitaire ; les politiques publiques, État et collectivités locales, d'offre d'équipements ; la recherche de marchés par les producteurs de matériel ou les entreprises de service ; les innovations technologiques qui mettent à la disposition des individus des matériaux meilleur marché et facilitant l'entrée en pratique ; le développement d'un marché du soin et du bien-être alimenté par la démocratisation des valeurs individualistes qui promeuvent aussi bien le culte de la jeunesse, le souci de soi, l'esthétique corporelle/l'apparence, la santé, la recherche de sensations et la sociabilité ; les transformations du travail dans le cadre du nouveau capitalisme qui entretiennent le culte de la performance.

Mais si la démocratisation des activités physiques et sportives est incontestable, on doit être sensible aux inégalités. Ainsi, l'écart de participation entre hommes et femmes est resté stable depuis 1985 : 71 % des femmes déclaraient alors une activité contre 77 % des hommes ; en 2000, elles participent un peu plus, 79 %, mais les hommes aussi, 88 % (Insep, 1985 ; Ministère des Sports, 2002). Le diplôme et le revenu, et le statut socioéconomique qui va avec, font varier en taille, en variété et en longévité l'activité physique et sportive des individus. Être un homme, jeune, de 15 à 19 ans, avoir un revenu conséquent ou au moins régulier, posséder un diplôme et appartenir aux professions libérales ou aux professions intermédiaires vont, ainsi, de paire avec une participation plus forte, et une égalité plus grande entre hommes et femmes, aux activités physiques et sportives. Cette situation n'est pas propre à la France. On la retrouve dans les données canadiennes (Statistiques Canada, 1998), australiennes (*Australian Sport Commission*, 2001 et 2006) ou américaines (*US Department of Health*, 1996) et en Europe, les pays du Nord sont plus égalitaires que ceux du Sud (Bottenburg, 2005).

Il demeure ainsi une proportion non négligeable de Français qui ne se livre à aucune activité et une autre partie dont l'irrégularité de la participation laisse penser qu'elle ne s'inscrit pas dans la représentation qu'on peut se faire de l'activité physique et sportive, à savoir un engagement physique volontaire régulier, comme l'attestent les données du Baromètre santé de 2000 et 2005. De plus, on peut penser, en dehors de ceux qui ne pratiquent pas du tout, qu'on a atteint pour une majorité une limite ou un équilibre de l'activité physique et sportive. Parmi ceux qui font une activité, 56 % ne souhaitent pas en faire plus (Ministère des Sports, 2002). Ce n'est pas l'existence

d'autres centres d'intérêt qui empêche de faire plus d'activités. Faire du sport n'empêche pas de lire, d'aller au cinéma ou de sortir et ne pas faire de sport, c'est aussi ne pas lire, ne pas sortir, ne pas aller au cinéma, mais être un plus grand consommateur de spectacles télévisuels (Ministère des Sports, 2002). Déclarer ne pas vouloir ou pouvoir faire plus, témoigne de l'existence d'un sentiment d'équilibre. Ce sentiment peut être renforcé par la réponse sur ce qu'on déclare faire en se livrant à une activité : c'est d'abord à une recherche de plaisir, puis à un loisir ou à un exercice physique ou d'entretien et enfin à un sport. Une bonne partie des activités sont bien vues comme appartenant au sport même si on en a vidé le contenu compétitif, mais le plaisir et le souci de soi dominant. Le plaisir du sport ou de l'activité physique ne vaut que s'il participe de l'équilibre plus général de la personne.

Influence de l'évolution des modes de vie sur l'activité physique dans la vie courante

La progression de la pratique physique volontaire correspond à la baisse de la part d'activité physique dans le travail. Toutefois, les analyses d'ensemble sur les transformations historiques de l'activité physique en liaison avec la sédentarisation et les modifications des habitudes alimentaires montrent qu'on reste très éloigné du niveau de pratique de nos ancêtres (Eaton et coll., 1988 ; Booth et coll., 2002 ; Chakravarthy et coll., 2004).

Deux constats peuvent être faits qui illustrent le changement de statut des activités physiques et sportives dans la société. L'un peut être vu comme positif : il concerne l'allongement de la durée de vie sportive ; l'autre comme négatif : il s'agit d'une éventuelle crise de la pratique physique et sportive chez les jeunes.

La pratique sportive reste près de vingt ans plus tard associée à la jeunesse et au statut d'élèves ou d'étudiants (Garrigues, 1989). En effet, la quasi totalité, 91 %, des 15-18 ans ont pratiqué une activité physique ou sportive et la moitié des personnes participant à des compétitions a entre 15 et 30 ans (Ministère des Sports, 2002). De plus, les jeunes sportifs sont beaucoup plus nombreux que ceux repérés dans cette enquête : en effet, on peut estimer que 30 % à 40 % des licences sportives sont prises par des jeunes de moins de 15 ans. Certaines activités sont, de façon caractéristique, des activités de jeunes, leur pratique cessant plus ou moins brutalement après 24 ans : c'est le cas du basket-ball, du handball, du patinage ou des sports de combat et les jeunes constituent les gros effectifs des sports tels que l'athlétisme, les sports collectifs, les sports de glisse et les sports de pleine nature, le tennis et les arts martiaux. Mais leur part n'a pas changé depuis quinze ans. Le Baromètre santé 2005 confirme que le taux d'activité physique des jeunes (18-24 ans) est plus élevé que la moyenne (Guilbert et Gautier, 2006).

La croissance de la pratique sportive entre l'enquête Insep de 1985 et celle de 2000 est due à l'allongement de la période de pratique. Les personnes âgées de plus de 55 ans participaient à 59 % en 1985 ; c'est maintenant 73 % de ces tranches d'âge qui déclarent pratiquer une APS. On y trouve des activités comme la chasse, la ballade ou la marche hygiénique, la pêche ou les boules, qu'on pourrait qualifier de traditionnelles, mais aussi des activités comme la randonnée, la natation ou la gymnastique, correspondant à des générations qui ont été habituées à la pratique sportive, qui ont des préoccupations de santé et d'entretien physique et dont les membres sont plus diplômés et disposent de moyens économiques réguliers suffisants pour introduire ces activités dans leurs loisirs. On retrouve ici, dans l'activité physique et sportive, la confirmation de l'importance prise par les jeunes, ou futurs, retraités dans les pratiques de loisir (Pichot, 2002).

Ce constat d'une augmentation de la pratique grâce à son allongement dans le temps de la vie est d'autant plus troublant qu'une enquête menée en 2002 auprès des jeunes de 12 à 17 ans donne le chiffre de 69 % de pratiquants parmi cette classe d'âge (Ministère des Sports, 2004) contre 91 % des 15-24 ans en 2000. Le Baromètre santé nutrition 2002 (Guilbert et coll., 2004) estime de son côté que 20 % des jeunes sont inactifs ou peu actifs, c'est-à-dire n'ont pas pratiqué une activité physique intense de plus de 30 minutes dans les quinze jours précédents l'enquête, ce qui est proche des estimations précédentes. De plus, certains se sont essayés à mesurer les performances aérobiques des jeunes pour constater qu'elles avaient sensiblement baissé en vingt ans (Tomkinson et coll., 2003 ; Simon et coll., 2005). Il existe sans doute des raisons méthodologiques pour expliquer un si gros écart entre les deux enquêtes menées par le ministère, notamment la place de la question sur la pratique physique et sportive globale. Mais relevons aussi que les différentes fédérations constatent un important *turn-over* parmi leurs jeunes adhérents et que se pose la question de la concurrence entre le sport et d'autres formes de loisir voire les études, ainsi que celle de la sociabilité des pairs. Les contraintes de temps, la discipline et les ruptures avec les réseaux amicaux que la pratique du sport compétitif implique peuvent expliquer qu'on puisse aimer nager, faire du vélo ou jouer au foot dans un parc parce que ce sont des pratiques plus informelles qui peuvent s'inscrire dans la sociabilité adolescente, ce qui est moins le cas du judo ou du football dans un club. On peut aussi penser que la concurrence des jeux vidéo n'est pas seulement une tarte à la crème : ce sont des jeux qui reposent sur la convivialité, qui supposent, pour faire bonne figure, un entraînement sérieux et qui comportent une dimension compétitive. Enfin, on devra noter que cette crise de la participation des jeunes à la pratique physique et sportive est encore plus remarquable en ce qui concerne les jeunes filles (tableau 3.V), notamment celles qui sont issues des milieux populaires et qui sont engagées dans les filières d'enseignement court (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, 2004).

Tableau 3.V : Évolution de la pratique sportive des jeunes entre 12 et 17 ans (Enquête MJS-Insep 2001)

| | Garçons | | Filles | | Total (%) |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------|
| | 12-14 ans (%) | 15-17 ans (%) | 12-14 ans (%) | 15-17 ans (%) | |
| Pratique un sport | 77 | 77 | 66 | 54 | 66 |
| Pratique en club | 61 | 52 | 49 | 34 | 51 |
| A une licence | 56 | 45 | 33 | 23 | 33 |
| Fait de la compétition | 49 | 39 | 23 | 17 | 30 |

Situation dans d'autres pays

La construction européenne s'accompagne de la production de statistiques européennes visant à mesurer les avancées des pratiques physiques et sportives considérées comme les éléments nécessaires d'une contribution au bien-être général des populations. Mais les états sont très différemment équipés pour des enquêtes lourdes et l'existence de protocoles communs tel que celui proposé dans le réseau Compass (*Co-ordinated Monitoring of Participation in Sports*) n'est avérée que pour une dizaine de pays. Outre la coordination difficile entre les calendriers des institutions publiques ou privées qui engagent des enquêtes, leur usage se heurte au fait que les pays ayant déjà réalisé des enquêtes lourdes, par exemple la France participe en donnant simplement accès à ses données, ont mis au point des modes de questionnements qui correspondent aux préoccupations des institutions et des États et au fait que les enquêtes sont coûteuses : il est difficile de refondre un questionnaire qui ne permettrait pas de comparer l'information avec celle des enquêtes réalisées précédemment. Ainsi, les données comparatives comme celles publiées dans *Sports participation in the European union* (Bottenburg et coll., 2005) proviennent d'un travail de sélection opéré dans différentes bases de données et les comparaisons sont difficiles pour les mêmes raisons que celles qu'on a évoqué à propos de la France : période interrogée, définition large ou étroite du sport...

Donner des chiffres absolus de comparaison n'aurait pas grand sens, même si on peut, en Europe, opposer un bloc scandinave très actif, à condition d'en retirer la Suède (Cavill et coll., 2006), à une Europe du sud moins active. Pour les autres pays, les différences relevées dans les taux de participation ou le niveau d'activité doivent être analysées en référence aux méthodologies utilisées. On peut bien mettre en évidence des préférences nationales comme la place occupée par le *snooker* (le billard anglais) en Grande-Bretagne et en Irlande, le hockey sur glace au Canada (et la démocratisation du golf dans ce pays) ou les activités d'hiver à ski ou raquette dans les pays nordiques. Mais ce qui est le plus frappant ce sont les points communs. D'abord pour ce qui concerne les activités les plus populaires : marcher, nager, faire du vélo, courir, se muscler ou entretenir son corps apparaissent partout aux premières places. Ensuite, les enquêtes

font apparaître les mêmes conditions, et par contraste les obstacles, à la pratique physique et sportive : les revenus et les diplômes plus élevés, la jeunesse et le fait d'être un homme. Enfin, le plus important, les données australiennes (*Australian Sports Commission*, 2001 et 2006), canadiennes (Statistiques Canada, 1998) ou anglaises (*Sport England*, 2006) font état d'une baisse de la pratique des activités physiques et sportives dans la dernière décennie.

Activités physiques et sportives, risque et santé

Une autre grande conclusion des enquêtes en population générale les plus récentes est la confirmation de l'implantation de ce qu'on appelle les « nouveaux sports ». Il s'agit du *roller* et du *skate board* pour ceux qui sont pratiqués le plus, mais aussi toutes les activités qui utilisent les forces naturelles que ce soit le deltaplane ou le *kite surf*. Les sports de glisse, *roller* et *skate* et glisse sur eau ou neige regroupent près de 3 millions de pratiquants. Dans cette notion de nouveaux sports, on intègre volontiers, en plus des sports de glisse « nature », les activités se déroulant dans un cadre naturel ou menées en dehors de tout esprit de compétition comme la marche plus ou moins sportive, l'escalade et le VTT. Mais ce sont aussi, pour certaines, des activités qu'on pourrait regrouper dans une culture sportive urbaine parce qu'elles s'inscrivent soit dans une forme d'appropriation des espaces de circulation, soit dans les nouveaux espaces aménagés dans et autour des grandes villes, salles de sport ou parcs aménagés (L'Aoustet et coll., 2001 et 2002).

On avait beaucoup insisté dans le milieu des années 1980 sur l'opposition entre « nouveaux sports », ou encore « sports américains » ou « californiens » pour marquer l'origine de ces pratiques et sports traditionnels (Loret, 1995 ; Pociello, 1995). Elle semble devoir être relativisée (Ministère des Sports, 2002). La percée, dans les années 1980, de nouveaux sports comme le *roller*, le *surf*, l'escalade ou le *rafting* n'a pas remis en cause l'importance de sports considérés comme plus traditionnels tels le football, le tennis et globalement les sports collectifs. On peut même mettre en évidence une certaine stagnation de ces nouveaux sports : en 1985, les sports de glisse nature représentaient 5 % des sports pratiqués et en 2000, 3 % ; les sports collectifs étaient pratiqués par 12 % des personnes interrogées, en 2000, ils le sont par 23 %. Jouent sans doute ici des facteurs tels que le poids démographique moindre des jeunes dans la société ou le coût de certaines pratiques qui, malgré une forte médiatisation freinent leur croissance comme le fait de pouvoir partir en vacances dans des lieux adéquats, d'acheter et de renouveler son matériel. Mais ce sont les modalités urbaines de ces sports qui s'affirment nettement (L'Aoustet et coll., 2001). De plus, les adeptes des « nouveaux sports », s'ils en sont des pratiquants intenses pendant leurs vacances, ils sont souvent aussi des pratiquants engagés dans la compétition durant l'année, étant plus, sauf pour une minorité, des super sportifs que des rebelles, même si ce sont ces

activités qui se présentent le plus nettement comme recherche de sensation et d'émotions et goût du risque (Lafabrigue, 2001 ; Collard, 2002).

Ces sports sont en général considérés comme des sports à risque au même titre que les sports mécaniques, les sports de combat ou l'équitation, mais tout autant le football, et les sports collectifs, qui sont à l'origine de la majorité des accidents de sport.

Deux préoccupations paraissent dominer l'entrée dans la pratique sportive. D'un côté la recherche du bien-être et d'un équilibre personnel sous la forme de préoccupations de santé ou de besoin d'exercice. De l'autre l'affirmation de la sociabilité, celle des liens familiaux ou amicaux (Ministère des Sports, 2002 ; Laporte, 2002), loin devant la recherche de la performance ou la compétition et encore moins le risque. Mais si le palmarès des activités traduit le goût pour des pratiques dégagées d'obligation trop fortes et inscrites dans une préoccupation de bien-être, il convient de relever quelques faits qui soulèvent des interrogations quant aux liens entre pratiques physiques et sportives et les risques qui sont associés à ces pratiques.

D'abord, même si les enquêtes d'accidentologie sont trop faiblement développées, on remarquera le poids des accidents de sport, 22 % des accidents de la vie courante relevés par la Caisse nationale d'assurance des travailleurs salariés, concernant spécialement les jeunes de 10 à 24 ans pratiquant des sports collectifs (Garry, 2003 et 2004). Ces accidents relèvent de plusieurs logiques :

- un plus grand nombre de pratiquants génère mécaniquement un plus grand nombre d'accidents ;
- le goût pour l'activité physique fait courir des risques variés aux pratiquants peu préparés, même pour des activités comme la marche ;
- le développement de nouvelles activités comme les sports de pleine nature et les sports de glisse pratiqués principalement par des jeunes garçons induit une plus grande prise de risque ;
- l'existence d'une population de sportifs intensifs, notamment de coureurs à pied, qu'on connaît mal, 600 000 personnes environ courent plus de trois fois par semaine ;
- le développement de pratiques en dehors des associations sportives fait courir le risque d'un moindre apprentissage des normes de sécurité.

Tous ces facteurs augmentent le risque d'accidents. Ensuite, on pourra relever les questions soulevées par le lien entre une pratique sportive intensive et l'existence de comportements à risque comme le fait de vouloir maigrir, les désordres alimentaires ou la consommation de médicaments. Enfin, on ne manquera pas de s'interroger sur les signes, en l'absence de données plus solides, d'un moindre investissement des jeunes, spécialement les jeunes filles, dans la pratique physique et sportive ou en tout cas d'une moindre intensité de cette pratique.

En conclusion, on mettra en évidence les points suivants. Premièrement, s'il existe des données relativement nombreuses sur les activités physiques et spor-

tives, les différences de méthodologie et d'objectifs, pénétration des sports ou intensité de l'activité physique, rendent difficiles les comparaisons dans le temps et dans l'espace, surtout dans la perspective d'une mise en relation entre activité physique et santé. Il convient donc de promouvoir des enquêtes standardisées qui puissent prendre en compte les deux types de questionnement.

Deuxièmement, malgré ces problèmes de méthodes, les écarts repérés entre les enquêtes portant sur la pénétration et celles qui évaluent l'intensité de l'activité physique, les grandes fluctuations dans l'évaluation de la pratique juvénile, les études internationales convergent et mettent en évidence la baisse de participation au sport et l'augmentation du phénomène du surpoids. On peut considérer qu'il y a bien un problème de participation aux activités physiques ou sportives pour qu'une partie de plus en plus importante de la population atteigne les objectifs proposés par les organismes de santé publique.

Troisièmement, c'est également une conclusion qu'on retrouve dans les différents pays, les obstacles à la participation aux activités physiques et sportives sont très fortement des obstacles socioéconomiques : plus le diplôme et les revenus sont élevés plus la pratique est forte. De même, la différence entre hommes et femmes est constante, amplifiée par les facteurs de revenus. Peut-être sur ce point conviendrait-il d'interroger le social, les phénomènes de discrimination, et le culturel, le poids spécifique de certaines valeurs culturelles dans la non participation ou le retrait.

Quatrièmement, même si les motivations affirmées de la participation aux activités physiques et sportives sont des motivations de santé et de bien-être loin de la prise de risque et de la recherche d'émotions fortes, l'existence de pratiquants intensifs, soit dans les sports dits à risque et cela concerne les jeunes, soit dans des pratiques plus conventionnelles (marche, course à pied, fitness) et cela concerne semble-t-il plutôt des adultes, n'est pas sans poser des problèmes d'augmentation des accidents de sport et des risques sanitaires d'une pratique intensive.

BIBLIOGRAPHIE

AUSTRALIAN SPORTS COMMISSION. Participation in exercise, recreation and sport, 2001

AUSTRALIAN SPORTS COMMISSION. Participation in exercise, recreation and sport, 2006

BERTRAIS S, PREZIOSI P, MENNEN L, GALAN P, HERCBERG S, OPPERT J-M. Socio-demographic and geographic correlates of meeting current recommendations for physical activity in middle-aged french adults : the supplementation en vitamines et minéraux antioxydants (suvimax) study. *American Journal of Public Health* 2004, **94** : 1560-1566

BLAIR SN, MCCLOY CH. Research Lecture: physical activity, physical fitness, and health. *Res Q Exerc Sport* 1993, **64** : 365-376

BOOTH FW, CHAKRAVARTHY MV, GORDON SE, SPANGENBURG EE. Waging war on physical inactivity: using modern molecular ammunition against an ancient enemy. *J Appl Physiol* 2002, **93** : 3-30

BOTTENBURG VAN M, RIJNEN B, STERKENBURG VAN J. Sports participation in the European Union, WJH Mulier Institute, Arko Sports Media, 2005

CAVILL N, KAHLMEIER S, RACIOPPI F. Physical activity and health in Europe. Evidence for action. World Health Organization, 2006

CHAKRAVARTHY MV, BOOTH FW. Eating, exercise, and “thrifty” genotypes: connecting the dots toward an evolutionary understanding of modern chronic diseases. *J Appl Physiol* 2004, **96** : 3-10

COLLARD L. Le risque calculé dans le défi sportif. *L'année sociologique* 2002, **52** : 351-370

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE EUROPÉENNE DE L'OMS SUR LA LUTTE CONTRE L'OBESITE. Promouvoir l'activité physique au service de la santé: cadre d'action dans la région européenne de l'OMS, Istanbul, 15-17 novembre 2006, Organisation mondiale de la santé

DEFLANDRE A, LORANT J, GAVARRY O, FALGAIRETTE G. Physical activity and sport involvement in French high school students. *Perceptual and Motor Skills* 2001, **92** : 107-120

DURING B. La sociologie du sport en France. *L'année sociologique* 2002, **52** : 297-314

EATON SB, KONNER M, SHOSTAK M. Stone agers in the fast lane: chronic degenerative diseases in evolutionary perspective. *Am J Med* 1988, **84** : 739-749

ESCALON H, VUILLEMIN A, ERPELDING M-L, OPPERT JM. Activité physique, sédentarité et surpoids. Baromètre santé 2005. INPES, à paraître

EUROPEAN OPINION RESEARCH GROUP. Physical activities, Special Eurobarometer. European Commission, 2003

EUROPEAN OPINION RESEARCH GROUP. The citizens of European Union and sport, Special Eurobarometer. European Commission, 2004

GARRIGUES P. Evolution de la pratique sportive des Français de 1967 à 1984, *Les Collections de l'Insee*, série M, 1988, 134

GARRIGUES P. Une France un peu plus sportive qu'il y a vingt ans... grâce aux femmes. *Economie et statistique* 1989, **224** : 45-49

GARRY F. Les accidents de la vie courante en 2000. Point Stat, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, 2003, 39

GARRY F. Les accidents de la vie courante en France selon l'enquête santé et protection sociale 2000. *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* 2004, **19-20** : 81-82

GUILBERT P, PERRIN-ESCALON H. Baromètre santé nutrition 2002, éditions Inpes, 2004

GUILBERT P, GAUTIER A. Baromètre Santé 2005, Editions Inpes, 2006

GUILBERT P, BAUDIER F, GAUTIER A. Baromètre Santé 2000, Editions CFES, 2001

INSEE. Les comportements de loisirs des Français, Ménages 1970, 2

IRLINGER P, LOUVEAU C, METOUDI M. Les pratiques sportives des Français. Insep, 1988

L'AOUSTET O, GRIFFET J. The experience of teenagers at Marseilles' skate park - Emergence and evaluation of an urban sports site. *Cities* 2001, **18** : 413-418

L'AOUSTET O, NIEL A, GRIFFET J. Current forms of sports activities amongst young people: Description of trends and inquiry methods. *Loisir & Societe-Society and Leisure* 2002, **25** : 119-138

LAFABREGUE C. The dynamics of sporting practices among the young. *Loisir & Societe-Society and Leisure* 2001, **24** : 81-109

LAPORTE R. Sociabilité des pratiquants sportifs. *L'année sociologique* 2002, **52** : 371-390

LORET A. Génération glisse. Dans l'eau, l'air, la neige... La révolution du sport des années fun. Editions Autrement, 1995

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE, INSEP. Les adolescents et le sport, Editions de l'Insep, 2004

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE, MINISTÈRE DE LA CULTURE, INSEE. La pratique des activités physiques et sportives en France, Editions de l'Insep, 2005

MINISTÈRE DES SPORTS, INSEP. Les pratiques sportives en France, Editions de l'Insep, 2002

MORRIS JN. Exercise in the prevention of coronary heart disease: today's best buy in public health. *Med Sci Sports Exerc* 1994, **26** : 807-814

OPPERT J-M, SIMON C, RIVIÈRE D, GUEZENNEC C-Y. Activité physique et santé. Arguments scientifiques, pistes pratiques. Société française de nutrition, 2005

OPPERT JM, THOMAS F, CHARLES MA, BENETOS A, BASDEVANT A, SIMON C. Leisure-time and occupational physical activity in relation to cardiovascular risk factors and eating habits in French adults. *Public Health Nutr* 2006, **9** : 746-754

PICHOT L. Recreational sports as experienced by the over-fifties: an instructive microcosm of social relationships. *Loisir & Societe-Society and Leisure* 2002, **25** : 329-349

POCIELLO C. Les cultures sportives. Pratiques, représentations et mythes sportifs. PUF, 1995

PROPER KI, HILDEBRANDT VH. Physical activity among Dutch workers--differences between occupations. *Prev Med* 2006, **43** : 42-45 Epub

SIMON C, KLEIN C, WAGNER A. La sédentarité des enfants et des adolescents, un enjeu de santé publique. *Journal de Pédiatrie et de Puériculture* 2005, **18** : 217-223

SMITH A, GREEN K, ROBERTS K. Sports participation and the obesity / health crisis. *International Review for the Sociology of Sport* 2004, **39** : 457-464

SPORT ENGLAND COMMUNICATIONS. Active people survey. Sport England, 2006

STATISTIQUES CANADA. La pratique des sports au Canada en 1998. *La culture en perspective* 1998, **12** : 6-7

TOMKINSON GR, LÉGER L, OLDS T, CAZORLA G. Secular trends in the performance of children and adolescents (1980-2000). *Sports Medecine* 2003, **33** : 285-300

US DEPARTMENT OF HEALTH AND HUMAN SERVICES. Physical activity and health. A Report of the Surgeon General, US Department of Health and Human Services, Centers for Disease and Prévention Control, National Center for Chronic Disease and Health Promotion, 1996